

## FAITES LE PAS ET BÉNÉFICIEZ DES NOMBREUSES PRESTATIONS DE NOTRE ASSOCIATION

En devenant membre, vous soutenez energo, un organisme partenaire de SuisseEnergie qui contribue de façon significative à l'objectif national de réduction de 20 % des émissions de CO<sub>2</sub> d'ici à 2020. En tant que membre vous êtes partie prenante d'energo, un organisme sans but lucratif, qui met à disposition des propriétaires d'immeubles des compétences reconnues dans le domaine du conseil, de l'optimisation énergétique et de la formation continue.



### Devenez membre d'energo et profitez de nombreux avantages:

- Obtention d'un certificat de membre et du logo « partenaire energo ».
- Participation gratuite à des journées de séminaires de 1, 2 ou 4 journées par année selon la catégorie de membre (voir programme ci-joint).
- Droit de vote et invitation à l'Assemblée Générale annuelle avec la possibilité de participer à des échanges dans le domaine technique et se constituer un réseau de contacts.
- Invitation à des manifestations annuelles spécialisées, destinées aux exploitants de bâtiments.
- Réception de l'e-news d'energo (environ 6x/année).
- Accès exclusif à energoTOOLS, la nouvelle plateforme online destinée aux exploitants de bâtiments (benchmark, FAQ, bibliothèque sur le thème de l'efficacité énergétique).
- <sup>1)</sup> Soutien pour valider et valoriser financièrement les certificats CO<sub>2</sub> correspondant aux économies de gaz à effet de serre.
- <sup>1)</sup> Remise de certificats energo selon les économies réalisées (OR/ ARGENT/BRONZE).

energo®  
partenaire



Martin Landolt,  
Président energo

# ADHÉSION

## Déclaration d'adhésion :

L'institution soussignée confirme son intention d'adhérer à l'Association energo comme membre (**nous vous prions de bien vouloir encadrer la catégorie correspondante**).

## Cotisations annuelles :

Type	Cotisation annuelle cat. 1	Cotisation annuelle cat. 2	Cotisation annuelle cat. 3
Administrations communales	<10'000 habitants de la commune <b>CHF 600</b>	10'000 bis 50'000 habitants de la commune <b>CHF 1'200</b>	> 50'000 habitants de la commune <b>CHF 2'400</b>
Administrations cantonales	<100'000 habitants du canton <b>CHF 600</b>	100'000 bis 200'000 habitants du canton <b>CHF 1'200</b>	> 200'000 habitants du canton <b>CHF 2'400</b>
Clients qui bénéficient ou ont bénéficié des prestations d'energo	<10'000 m <sup>2</sup> Surface du bâtiment concerné <b>CHF 300</b>	10'000 bis 20'000 m <sup>2</sup> Surface du bâtiment concerné <b>CHF 600</b>	> 20'000 m <sup>2</sup> Surface du bâtiment concerné <b>CHF 900</b>
Partenaires commerciaux	<10 Mio. CHF Chiffre d'affaires de l'entreprise <b>CHF 1'800</b>	10 Mio. bis 30 Mio. CHF Chiffre d'affaires de l'entreprise <b>CHF 3'600</b>	> 30 Mio. CHF Chiffre d'affaires de l'entreprise <b>CHF 5'400</b>
Divers	<b>CHF 1'200</b>		

Désignation exacte de l'institution et adresse :

---



---



---

Personne de contact responsable :  
Nom, prénom, fonction et adresse

---



---



---

Téléphone: \_\_\_\_\_

Fax: \_\_\_\_\_

E-mail: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

Signature (s): \_\_\_\_\_

## Pour adhérer, deux possibilités :

- via notre site : [www.energo.ch](http://www.energo.ch), rubrique « Qui sommes-nous/Membres »
- envoyer cette feuille dûment remplie par e-mail à : [info.fr@energo.ch](mailto:info.fr@energo.ch)

